

RELAIS' EXPAT+

VOTRE ASSURANCE SANTÉ
INTERNATIONALE SUR-MESURE
EN COMPLÉMENT DE LA CFE

L'ASSURANCE SANTÉ AVEC MSH INTERNATIONAL, C'EST TRÈS SIMPLE !

01 /

Vous choisissez votre niveau de garanties internationales de santé qui prendra en charge, en complément des remboursements de la CFE :



**VOS SOINS
EN HOSPITALISATION
À 100 %**



VOS SOINS DITS « COURANTS »
vos visites chez le médecin,
vos médicaments prescrits,
vos scanners, radios, etc.

FORMULE QUARTZ

**un premier niveau
de sécurité**

EXEMPLE

remboursement
de vos consultations
jusqu'à 80 €

PLAFOND ANNUEL
DE COUVERTURE

400 000 €

FORMULE PEARL

**un niveau
plus confortable**

EXEMPLE

remboursement
de vos consultations
jusqu'à 130 €

PLAFOND ANNUEL
DE COUVERTURE

800 000 €

FORMULE SAPPHIRE

**un premier niveau
haut de gamme**

EXEMPLE

remboursement
de vos consultations
jusqu'à 180 €

PLAFOND ANNUEL
DE COUVERTURE

1 600 000 €

FORMULE DIAMOND

**un niveau
de confort total**

EXEMPLE

remboursement
de vos consultations
à 100 %

PLAFOND ANNUEL
DE COUVERTURE

2 400 000 €

02 /

En complément, si vous souhaitez bénéficier d'une couverture élargie, vous pouvez choisir de souscrire les options suivantes :

Toutes sont indépendantes les unes des autres, hormis la Maternité qui doit être souscrite en complément de l'Option Optique/Dentaire.



OPTIQUE / DENTAIRE



MATERNITÉ



ASSISTANCE
MÉDICALE / RAPATRIEMENT



PRÉVOYANCE

VOS GARANTIES SANTÉ EN DÉTAIL : EN CAS D'HOSPITALISATION



GARANTIE SANTÉ PRINCIPALE HEALTH :
HOSPITALISATION + SOINS COURANTS POUR LES ASSURÉS AYANT
SOUSCRIT UN CONTRAT DANS LE MONDE ENTIER (hors USA).

Les garanties ci-dessous sont exprimées avec la part CFE incluse. Elles complètent donc le remboursement de la CFE.

4 NIVEAUX DE COUVERTURE AU CHOIX	QUARTZ	PEARL	SAPPHIRE	DIAMOND
PLAFOND GLOBAL DE LA COUVERTURE SANTÉ EN €	400 000 €	800 000 €	1 600 000 €	2 400 000 €

HOSPITALISATION

Sur la base des Frais réels, dans la limite des Coûts habituels et raisonnables constatés par nos soins, par Bénéficiaire et par Année d'assurance.

Pas de Délai d'attente pour la garantie Hospitalisation, à l'exception des Traitements et soins psychiatriques (12 mois)

	Chambre semi-particulière (et de standard inférieur) 100% jusqu'à 100 € par jour	Chambre particulière (et de standard inférieur) 100% jusqu'à 150 € par jour	Chambre particulière (et de standard inférieur) 100% jusqu'à 250 € par jour	Chambre particulière (et de standard inférieur) 100%
Chambre d'Hôpital prise en charge				
Frais de séjour pour un parent accompagnant un enfant ayant droit de moins de 18 ans à l'Hôpital	100% jusqu'à 300 € par an	100% jusqu'à 400 € par an	100% jusqu'à 700 € par an	100%
Hospitalisation de jour (dont chirurgie ambulatoire)	100%	100%	100%	100%
Hospitalisation d'urgence dans la zone de couverture sélectionnée	100%	100%	100%	100%
Hospitalisation d'urgence hors zone de couverture sélectionnée, pour tout déplacement de moins de 60 jours consécutifs	100% jusqu'à 60 jours par an	100% jusqu'à 60 jours par an	100% jusqu'à 60 jours par an	100% jusqu'à 60 jours par an
Soins intensifs	100%	100%	100%	100%
Actes de chirurgie, incluant les honoraires chirurgicaux, de bloc opératoire et d'anesthésie	100%	100%	100%	100%
Consultations de médecins généralistes et spécialistes incluant également les actes de spécialistes	100%	100%	100%	100%
Soins dentaires et ophtalmologiques d'urgence avec hospitalisation	100%	100%	100%	100%
Analyses, IRM, radiologie, scanographie, tomographie	100%	100%	100%	100%
Médicaments prescrits	100%	100%	100%	100%
Dialyse rénale	100%	100%	100%	100%
Soins oncologiques (traitement du cancer)	100%	100%	100%	100%
Traitement du SIDA	100%	100%	100%	100%

VOS GARANTIES SANTÉ EN DÉTAIL : EN CAS D'HOSPITALISATION (SUITE)



GARANTIE SANTÉ PRINCIPALE **HEALTH** : HOSPITALISATION + SOINS COURANTS POUR LES ASSURÉS AYANT SOUSCRIT UN CONTRAT DANS LE MONDE ENTIER (hors USA).

Les garanties ci-dessous sont exprimées avec la part CFE incluse. Elles complètent donc le remboursement de la CFE.

NIVEAUX DE COUVERTURE	QUARTZ	PEARL	SAPPHIRE	DIAMOND
Prothèses/dispositifs chirurgicaux et médicaux internes	100%	100%	100%	100%
Prothèses/dispositifs chirurgicaux et médicaux externes (pour chaque Prothèse dans la limite de 2 Prothèses)	100% jusqu'à 1 200€	100% jusqu'à 1 800€	100% jusqu'à 2 500€	100%
Soins palliatifs	100% jusqu'à 10 000€	100% jusqu'à 15 000€	100% jusqu'à 25 000€	100%
Greffe d'organe (frais de séjour, de soins et honoraires d'hospitalisation)	100%	100%	100%	100%
Frais médicaux en vue d'une greffe d'organe (prise en charge des dépenses médicales et frais de transport y/c pour le donneur d'organe)	Non couvert	100% jusqu'à 3 000€ par greffe	100% jusqu'à 4 500€ par greffe	100% jusqu'à 6 000€ par greffe
Physiothérapie/kinésithérapie, chiropractie et ostéopathie	100% jusqu'à 1 000€ par an	100% jusqu'à 2 500€ par an	100% jusqu'à 5 000€ par an	100%
Traitements et soins psychiatriques (Délai d'attente de 12 mois)	Non couvert	100% jusqu'à 3 500€ (dans la limite de 10 jours par an)	100% jusqu'à 7 000€ (dans la limite de 20 jours par an)	100% (dans la limite de 30 jours par an)
Soins du nouveau-né. Les plafonds et garanties listés à droite s'appliquent du 1 ^{er} au 90 ^{ème} jour de l'enfant au titre de ses frais de santé, dès lors qu'il est affilié au contrat.	100% jusqu'à 30 000€ par an	100% jusqu'à 60 000€ par an	100% jusqu'à 125 000€ par an	100%

SOINS CONSÉCUTIFS À UNE HOSPITALISATION PRISE EN CHARGE

Hospitalisation à domicile (sur prescription)	Non couvert	100% jusqu'à 1 500€ par an	100%, jusqu'à 20 jours par an	100%, jusqu'à 30 jours par an
Chirurgie réparatrice suite à un accident survenant pendant la période de couverture	100%	100%	100%	100%
Rééducation immédiate suite à une hospitalisation, entamée dans les 30 jours qui suivent l'hospitalisation	100% jusqu'à 20 jours par an	100% jusqu'à 20 jours par an	100% jusqu'à 30 jours par an	100% jusqu'à 30 jours par an

ASSISTANCE DANS LE CADRE DE VOTRE GARANTIE HOSPITALISATION

Évacuation médicale : transport local en ambulance ou appareil sanitaire aérien vers l'hôpital le plus proche	Pris en charge par Europ Assistance			
Assistance médicale	Mise en relation des Médecins d'Europ Assistance avec les médecins locaux, voire votre médecin traitant			

VOS GARANTIES SANTÉ EN DÉTAIL : POUR LES SOINS COURANTS



GARANTIE SANTÉ PRINCIPALE HEALTH :
HOSPITALISATION + SOINS COURANTS POUR LES ASSURÉS AYANT
SOUSCRIT UN CONTRAT DANS LE MONDE ENTIER (hors USA).

Les garanties ci-dessous sont exprimées avec la part CFE incluse. Elles complètent donc le remboursement de la CFE.

MÉDECINE COURANTE		Sur la base des Frais réels, dans la limite des Coûts habituels et raisonnables constatés par nos soins, par Bénéficiaire et par Année d'assurance.			
NIVEAUX DE COUVERTURE	QUARTZ	PEARL	SAPPHIRE	DIAMOND	
PLAFOND GLOBAL DE LA GARANTIE MÉDECINE COURANTE EN €	15 000 €	30 000 €	50 000 €	aucun plafond	
Consultations de médecins généralistes et de médecins spécialistes (sauf dentistes, ophtalmologistes et psychiatres), actes de spécialistes	100% jusqu'à 80 € par acte ou consultation	100% jusqu'à 130 € par acte ou consultation	100% jusqu'à 180 € par acte ou consultation	100%	
Soins dentaires et ophtalmologiques d'urgence sans hospitalisation	Non couvert	Non couvert	100% jusqu'à 500 € par an	100% jusqu'à 750 € par an	
Séances prescrites d'orthophonie, d'orthoptie, d'ergothérapie et de soins infirmiers	100% jusqu'à 500 € par an	100% jusqu'à 1 500 € par an	100% jusqu'à 2 000 € par an	100%	
Kinésithérapie, ostéopathie et chiropractie sur prescription	100% jusqu'à 1 000 € par an	100% jusqu'à 2 000 € par an	100% jusqu'à 3 500 € par an	100% limité à 30 séances par an	
Kinésithérapie, ostéopathie et chiropractie sans prescription (la limite de garanties s'entend toutes séances confondues)	100% jusqu'à 5 séances, avec un maximum de 50 € par séance	100% jusqu'à 10 séances, avec un maximum de 100 € par séance	100% jusqu'à 20 séances, avec un maximum de 150 € par séance	100% jusqu'à 30 séances	
Homéopathie, acupuncture, médecine traditionnelle chinoise (la limite de garanties s'entend toutes séances confondues)	100% jusqu'à 3 séances, avec un maximum de 50 € par séance	100% jusqu'à 5 séances, avec un maximum de 100 € par séance	100% jusqu'à 7 séances, avec un maximum de 150 € par séance	100% jusqu'à 10 séances	
Analyses, IRM, radiologie, scanographie, tomographie et examens diagnostiques physiques dans un cadre ambulatoire	100% jusqu'à 2 000 € par an	100% jusqu'à 3 500 € par an	100% jusqu'à 7 500 € par an	100%	
Médicaments prescrits	100% jusqu'à 1 000 € par an	100% jusqu'à 3 000 € par an	100% jusqu'à 5 000 € par an	100%	
Psychiatrie (Délai de carence de 12 mois)	Maximum de 5 sessions par an	Maximum de 10 sessions par an	Maximum de 15 sessions par an	Maximum de 20 sessions par an	
Équipement médical prescrit	100% jusqu'à 1 000 € par an	100% jusqu'à 1 500 € par an	100% jusqu'à 2 500 € par an	100% jusqu'à 4 000 € par an	

VOS GARANTIES SANTÉ EN DÉTAIL : POUR LES SOINS PRÉVENTIFS



GARANTIE SANTÉ PRINCIPALE HEALTH :
HOSPITALISATION + SOINS COURANTS POUR LES ASSURÉS AYANT
SOUSCRIT UN CONTRAT DANS LE MONDE ENTIER (hors USA).

Les garanties ci-dessous sont exprimées avec la part CFE incluse. Elles complètent donc le remboursement de la CFE.

NIVEAUX DE COUVERTURE	QUARTZ	PEARL	SAPPHIRE	DIAMOND
-----------------------	--------	-------	----------	---------

WELLBEING (PRÉVENTION) & WELLNESS (BIEN-ÊTRE)

Vaccinations et traitements préventifs prescrits pour adultes (+ 20 ans)	100% jusqu'à 200 € par an	100% jusqu'à 350 € par an	100% jusqu'à 500 € par an	100%
Vaccinations et traitements préventifs prescrits pour enfants (- 20 ans)	100%	100%	100%	100%
Bilan de santé	Non couvert	100% jusqu'à 150 € tous les 3 ans	100% jusqu'à 500 € tous les 3 ans	100% jusqu'à 1 000 € tous les 3 ans
Forfait Prévention, pour tous les actes listés ci-dessous :	Non couvert	100% jusqu'à 500 €	100% jusqu'à 800 €	100%
Frottis cervico-utérin (1 par an)	Non couvert	inclus		
Mammographie pour les femmes de 45 ans et + (tous les 2 ans)	Non couvert	inclus		
Dépistage du cancer de la prostate pour les hommes de 45 ans et + (tous les ans)	Non couvert	inclus		
Dépistage du cancer de la cavité buccale (tous les 5 ans)	Non couvert	inclus		
Dépistage du cancer de la peau (tous les 5 ans)	Non couvert	inclus		
Coloscopie, à partir de 50 ans (tous les 5 ans)	Non couvert	inclus		
Test annuel de recherche de sang occulte dans les selles	Non couvert	inclus		
Ostéodensitométrie pour les femmes de 45 ans et + (tous les 5 ans)	Non couvert	inclus		
Diététicien	Non couvert	Non couvert	2 séances par an, jusqu'à 150 € par consultation	3 séances par an, jusqu'à 200 € par consultation
Substituts nicotiniques	Non couvert	50 € par an	75 € par an	100 € par an

VOS GARANTIES SANTÉ EN DÉTAIL : OPTIONS PROPOSÉES (hors USA)



GARANTIES OPTIONNELLES **HEALTH+** (DENTAIRE + OPTIQUE)

Accessible si la GARANTIE OBLIGATOIRE HEALTH a été souscrite

NIVEAUX DE COUVERTURE	QUARTZ	PEARL	SAPPHIRE	DIAMOND
DENTAIRE	Sur la base des Frais réels, dans la limite des Coûts habituels et raisonnables constatés par nos soins, par Bénéficiaire et par Année d'assurance.			

Délai d'attente : 3 mois pour soins dentaires et Parodontologie, 6 mois pour Prothèses et implants dentaires et greffes osseuses, 12 mois pour Orthodontie

Plafond annuel global de couverture dentaire en€ pour les actes listés ci-dessous (sauf Orthodontie avec plafond propre)	100% jusqu'à 250 € par dent et 1 000 € par an	100% jusqu'à 400 € par dent et 1 500 € par an	100% jusqu'à 500 € par dent et 2 000 € par an	100% jusqu'à 600 € par dent et 3 500 € par an
Soins dentaires courants, prothèses et implants dentaires, chirurgie dentaire, parodontologie	Pris en charge (sauf parodontologie non couverte)	Pris en charge	Pris en charge	Pris en charge
Orthodontie jusqu'à 16 ans	Non couvert	100% jusqu'à 800 € par an pendant 3 ans	100% jusqu'à 1 200 € par an pendant 3 ans	100% jusqu'à 1 500 € par an pendant 3 ans

OPTIQUE Délai d'attente : 6 mois	Sur la base des Frais réels, dans la limite des Coûts habituels et raisonnables constatés par nos soins, par Bénéficiaire et par Année d'assurance.			
---	---	--	--	--

Verres et montures, dans la limite d'une paire tous les 2 ans	100% jusqu'à 100 €	100% jusqu'à 250 €	100% jusqu'à 400 €	100% jusqu'à 600 €
Frais de traitements chirurgicaux des corrections visuelles (myopie, hypermétropie, astigmatie, kératocône)	Non couvert	Non couvert		
Lentilles correctrices y compris les lentilles jetables	100% jusqu'à 100 € par an	100% jusqu'à 200 € par an	100% jusqu'à 300 € par an	100% jusqu'à 400 € par an
Consultations ophtalmologiques ou d'optométristes	1 par an, limitée à 80 €	1 par an, limitée à 130 €	1 par an, limitée à 180 € par an	1 par an à 100 %



GARANTIE OPTIONNELLES **HEALTH+ CHILD** (MATERNITÉ)

Accessible si la GARANTIE OPTIONNELLE HEALTH+ a été souscrite

MATERNITÉ	Sur la base des Frais réels, dans la limite des Coûts habituels et raisonnables constatés par nos soins, par Bénéficiaire et par Année d'assurance.			
------------------	---	--	--	--

Délai d'attente : 10 mois pour la Maternité, 12 mois pour le Traitement de l'infertilité

NIVEAUX DE COUVERTURE	QUARTZ	PEARL	SAPPHIRE	DIAMOND
Séances de préparation à l'accouchement, soins pré et postnatals reçus par la mère et Soins immédiats du nouveau-né	100% jusqu'à 3 500 € par an	100% jusqu'à 5 000 € par an	100% jusqu'à 8 000 € par an	100% jusqu'à 11 000 € par an
Accouchement sans complication (simple ou multiple)				
Complications à l'accouchement	Plafond ci-dessus doublé	Plafond ci-dessus doublé	Plafond ci-dessus doublé	Plafond ci-dessus doublé
Traitement de l'infertilité Délai de carence : 12 mois	Non couvert	100% jusqu'à 900 € par tentative (dans la limite de 3 600 € pour toute la vie)	100% jusqu'à 1 200 € par tentative (dans la limite de 4 800 € pour toute la vie)	100% jusqu'à 1 500 € par tentative (dans la limite de 6 000 € pour toute la vie)



GARANTIES INCLUSES SYSTÉMATIQUEMENT AVEC VOS GARANTIES SANTÉ : ASSISTANCE JURIDIQUE ET RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE

RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE	PEARL	SAPPHIRE	DIAMOND
Plafond global de couverture	1 500 000 €		
Dont dommages matériels	Jusqu'à 750 000 € par sinistre et par année d'assurance avec une franchise de 150 € par sinistre		
Dont dommages immatériels consécutifs	Jusqu'à 300 000 € par sinistre et par année d'assurance avec une franchise de 150 € par sinistre		
ASSISTANCE JURIDIQUE	PEARL	SAPPHIRE	DIAMOND
Informations juridiques et fiscales	Oui		
Intervention si litige face à un tiers ou l'administration			
Assistance en cas de perte, vol de moyen de paiement			
Accompagnement enfants - 6 ans ou personne dépendante			
Avance de caution pénale jusqu'à 16 000 €/20 000 \$			
Assistance et avance en cas de surbooking			

VOS GARANTIES ASSISTANCE/RAPATRIEMENT EN DÉTAIL : EN OPTION



GARANTIE OPTIONNELLE : ASSISTANCE MÉDICALE ET RAPATRIEMENT

Ces garanties s'entendent par bénéficiaire et par année d'assurance (sauf indication contraire).

EN CAS D'ACCIDENT OU MALADIE DU BÉNÉFICIAIRE	Sur la base des frais réels
Transport et rapatriement médical dans le centre hospitalier le plus proche et adapté, voire votre pays d'origine	Entièrement organisé par notre assistant
Présence d'un proche à votre chevet en cas d'hospitalisation de plus de 5 jours sur votre lieu d'expatriation	Billet A/R avion classe éco ou train 1 ^{ère} classe de l'accompagnant + prise en charge de l'hôtel de l'accompagnant jusqu'à 100 € par nuit jusqu'à 1 000 €
Accompagnement des enfants de - 18 ans en cas de rapatriement	Billet A/R avion classe éco ou train 1 ^{ère} classe + prise en charge de l'hôtel de l'accompagnant jusqu'à 100 € par nuit jusqu'à 200 €
Retour d'un accompagnant en cas de rapatriement sanitaire de l'assuré	Billet Aller simple avion classe éco ou train 1 ^{ère} classe
Retour sur le lieu d'expatriation après un rapatriement	Billet Aller simple avion classe éco ou train 1 ^{ère} classe
Recherche et envoi de médicaments dans votre pays d'expatriation s'ils sont inexistant dans votre pays d'expatriation	Prise en charge des frais d'expédition
EN CAS DE DÉCÈS DU BÉNÉFICIAIRE	Sur la base des frais réels
Rapatriement du corps ou des cendres dans le pays d'origine en cas de décès	Organisé et pris en charge par l'assistant
Frais de cercueil ou d'urne	jusqu'à 2 000 €
Reconnaissance de corps et formalités de décès par un proche	Billet A/R avion classe éco ou train 1 ^{ère} classe + prise en charge de l'hôtel à hauteur de 100 € par nuit jusqu'à 200 €
EN CAS DE DÉCÈS D'UN DE VOS PROCHES DANS VOTRE PAYS D'ORIGINE	Sur la base des frais réels
Retour anticipé dans le pays d'origine en cas de décès d'un proche	Billet A/R avion classe éco ou train 1 ^{ère} classe
Retour anticipé en cas d'hospitalisation grave d'un proche de plus de 5 jours	Billet A/R avion classe éco ou train 1 ^{ère} classe
EN CAS DE NÉCESSITÉ D'ASSISTANCE JURIDIQUE À L'ÉTRANGER	Sur la base des frais réels
Avance de caution pénale en cas de poursuites judiciaires	15 000 € par événement
Avance et prise en charge des honoraires d'avocat à l'étranger	jusqu'à 3 000 €
Transmission de messages urgents en cas d'incapacité	Oui

L'ASSURANCE PRÉVOYANCE INTERNATIONALE AVEC MSH INTERNATIONAL, C'EST TRÈS SIMPLE !

Les garanties de prévoyance de votre contrat ont été conçues pour vous soutenir lors d'événements qui peuvent marquer votre vie : arrêt de travail, perte d'autonomie, décès... Ces garanties vous permettent de maintenir votre niveau de vie et ainsi d'éviter que vos proches ne se retrouvent démunis financièrement.

01 /

UNE GARANTIE DE BASE : CAPITAL DÉCÈS / INVALIDITÉ ABSOLUE DÉFINITIVE

La perte subite d'un être cher suite à un accident ou une maladie s'accompagne malheureusement souvent de difficultés financières. En cas de décès ou d'invalidité absolue définitive, le(s) destinataire(s) que vous avez désigné(s) recevra(ont) le capital que vous avez renseigné sur votre bulletin d'adhésion.

Vous choisissez votre niveau de **Capital Décès/Invalidité Absolue toutes causes**, seule garantie obligatoire de Prévoyance à souscrire pour pouvoir accéder aux autres garanties optionnelles :

Ce capital est, au choix, entre **25 000 €/30 000 \$** et **1 000 000 €/1 200 000 \$** (par tranches de 25 000 €/30 000 \$), **et peut être doublé en cas d'accident**, si vous souscrivez l'option correspondante.

02 /

EN OPTION : CAPITAL INFIRMITÉ TOUTES CAUSES

Votre **Capital Infirmité Toutes Causes** correspond à une somme d'argent qui vous sera versée en une fois en cas d'infirmité, si le taux d'infirmité est supérieur à 33 % suivant le barème fixé au contrat.

Ce capital est, au choix, entre **25 000 €/30 000 \$** et **1 000 000 €/1 200 000 \$** (par tranches de 25 000 €/30 000 \$), et ne peut être supérieur au capital décès souscrit.

EN OPTION : GARANTIE ARRÊT DE TRAVAIL

En cas d'incapacité temporaire totale de travail, le montant de vos revenus peut diminuer brutalement. **Votre garantie « Arrêt de travail » vous permet de maintenir votre niveau de vie** et d'honorer vos engagements financiers en vous versant des indemnités tous les mois.

Trois franchises sont disponibles :

30
JOURS

60
JOURS

90
JOURS

La franchise est ici la période pendant laquelle vous ne recevrez pas encore d'indemnités.

Ces indemnités journalières, comprises entre **25 €/30 \$** et **500 €/600 \$** (par tranches de 25 €/30 \$), s'entendent dans la limite du montant de Capital Décès souscrit/1 000 et ne peuvent excéder 70 % de votre revenu.

Ces indemnités journalières vous seront versées pendant une durée maximale de **24 mois**.

Par la suite, si votre incapacité de travail est reconnue permanente, une rente vous sera versée et prendra le relais de vos indemnités mensuelles, si le taux d'invalidité est supérieur à 40 % suivant le barème fixé au contrat.

ASFE, Association of Services For Expatriates, créée en 1992, est une association de loi 1901. Sa vocation est d'apporter des solutions à tous les expatriés dans le monde entier en matière de couverture santé, prévoyance, assistance médicale /rapatriement, et responsabilité civile.

MSH INTERNATIONAL, concepteur et gestionnaire des contrats ASFE, est l'un des leaders mondiaux de la protection sociale internationale, avec plus de 330 000 personnes couvertes en situation de mobilité internationale à travers le monde. MSH INTERNATIONAL met à votre service une équipe dédiée, disponible pour vous accompagner et vous conseiller au quotidien.

MONDASSUR, courtier d'assurances internationales depuis plus de 10 ans, vous aide à comparer les contrats afin de trouver celui le plus adapté à vos besoins et à votre situation.

VOS CONTACTS

Pour de plus amples informations ou pour souscrire, vous pouvez nous contacter via les coordonnées suivantes :

- Tél. : **+33 (0)1 80 87 57 80**
- E-mail : **contact@mondassur.com**
- Site web : **www.mondassur.com**

VOTRE ASSUREUR-CONSEIL

MOND  **assur**